

## LA SITUATION ACTUELLE

---

Aujourd'hui, au Canada, il n'y a pas de politique ni de programme national de SÉGE. Chaque province et chaque territoire ont leur propre politique en matière de garde à l'enfance et ils fournissent tous des places en garderie et en garde familiale réglementée. La plupart réglementent également les jardins d'enfants/prématernelles. Diverses modalités de financement existent. Ils offrent tous également la maternelle financée à même des fonds publics, et ce, principalement aux enfants de cinq ans.

Au fil des années, les provinces et les territoires, les autorités locales et les organisations vouées à la petite enfance ont lancé nombre d'initiatives pour augmenter l'accès aux SÉGE, en améliorer la qualité, restructurer leur financement public et renforcer la formation et les politiques. Beaucoup de ces initiatives ont été importantes. La plus remarquable est celle du Québec en vertu de laquelle le gouvernement finance les services de garde au lieu de subventionner les familles individuellement. Remarquable aussi est l'instauration en Ontario de la maternelle à temps plein pour tous les enfants âgés de quatre et de cinq ans. Voici quelques autres initiatives à souligner: les approches uniques du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard au chapitre du financement de base des services; la stratégie d'amélioration de la qualité mise en place à Toronto; le processus de planification des services de garde lancé à Vancouver; et l'appui populaire envers le plan de développement communautaire proposé par les militantes et militants de la Colombie-Britannique dans le but de transformer les SÉGE. En outre, des associations de SÉGE, des syndicats et certains gouvernements ont réalisé des percées qui ont permis d'améliorer les salaires et les avantages sociaux notoirement insuffisants dans le secteur, même s'il reste beaucoup à faire à cet égard. Plus récemment, l'intégration des services de garde et des services d'éducation préscolaire est devenue prioritaire dans une grande partie du Canada; huit provinces et territoires ont adopté la formule de la maternelle à temps plein<sup>1</sup> et dans huit, les services de garde relèvent maintenant du ministère de l'Éducation.

Malgré ces efforts, les services de garde et la maternelle demeurent des programmes distincts les uns des autres. Le nombre de services de garde de bonne qualité est encore limité et ils ne sont pas abordables pour la majorité des familles.

Le Canada n'a jamais eu de programme pancanadien ni de politique nationale en matière de SÉGE. Nous avons connu un très modeste départ à cet égard lorsqu'en 2005 un gouvernement du Parti libéral a jeté les bases d'un programme fondateur. À cette époque, toutes les provinces et tous les territoires ont préparé des plans d'action et se sont engagés à procéder, aidés en cela par l'injection de nouveaux fonds fédéraux.

---

<sup>1</sup> Deux territoires offrent quelques programmes de maternelle à temps plein.



Toutefois, l'année suivante, le gouvernement du Parti conservateur nouvellement élu annula les ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les provinces et les territoires, lesquelles constituaient la base du programme pancanadien en développement.

Le Canada est l'un des pays les plus riches au monde. Or, selon des examens internationaux effectués par des organismes comme l'UNICEF (2008), le Canada arrive bon dernier en ce qui a trait aux SÉGE. Recenser les problèmes à travers le Canada est du déjà-vu : (a) énorme pénurie de places principalement pour les bébés, les enfants ayant des incapacités, les communautés autochtones, rurales ou éloignées et les familles dont les parents ont des horaires de travail non usuels; (b) sous-financement entraînant des frais de garde élevés,

ce qui rend les services de garde réglementés inaccessibles pour beaucoup de familles et menace leur viabilité financière; (c) difficulté à recruter et retenir des éducatrices et des éducateurs qualifiés, car la profession n'est pas valorisée et les salaires sont bas; (d) faible qualité des services, lesquels ne peuvent être considérés comme éducatifs ni propices au développement; (e) lacunes en matière de services, ce qui favorise l'expansion des garderies à but lucratif et parfois l'apparition de grandes chaînes commerciales de garderies; (f) recours répandu à la garde d'enfants non réglementée, la seule option abordable et accessible pour la plupart des parents; et (g) programmes de maternelle qui ne reconnaissent pas l'importance de la petite enfance ou ne tiennent pas compte des horaires de travail des parents, offrant leurs services uniquement à temps partiel et principalement aux enfants de cinq ans.

## LES APPROCHES FONDÉES SUR LES RÈGLES DU MARCHÉ SONT INEFFICACES

Au Canada, le recours aux règles du marché en matière de garde à l'enfance, en vertu de quoi la responsabilité du gouvernement est limitée, explique en grande partie la persistance de la mosaïque de services dépareillés qui est notre lot. Au lieu de bâtir un système public cohérent, appuyé sur des objectifs à long terme, de la planification, du financement public substantiel et une gestion publique, on dépend des forces du marché et de l'approche consumériste pour façonner, créer, maintenir, livrer et financer les services de garde au Canada. Les politiques fédérales, provinciales et territoriales en matière de services de garde encouragent d'ailleurs cette dépendance aux marchés. Elles vont à l'encontre de preuves convaincantes qui indiquent que l'administration publique des services de garde, y compris leur livraison par les secteurs public et à but non lucratif, est une façon beaucoup plus efficace et plus juste de fournir ces services.

## PENSEZ-Y

1. Qu'est-ce qui fonctionne bien et qu'est-ce qui ne fonctionne pas actuellement?
2. Quels groupes sont exclus des SÉGE?

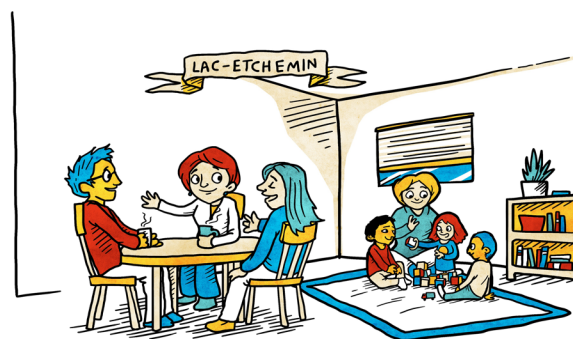
## UNE VISION

# SERVICES ÉDUCATIFS ET DE GARDE À L'ENFANCE AU CANADA EN 2020

Nous sommes un matin de mai en 2020. Pour la plupart des enfants et des familles des six fuseaux horaires du Canada, les services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) de bonne qualité sont maintenant une réalité. À Joe Batt's Arm sur l'île Fogo à Terre-Neuve, des bambins reçoivent un déjeuner nutritif dans le nouveau centre de la petite enfance de l'école. Dans la petite municipalité de Lac-Etchemin au Québec et dans la banlieue de Markham en Ontario, des responsables de garde en milieu familial arrivent dans des centres d'éducation préscolaire pour se rencontrer et échanger entre collègues pendant que les enfants dont elles ont la charge s'amuse à l'extérieur. À Winnipeg, une maman, qui reste à la maison avec son nouveau-né, arrive à la prématernelle accompagnée de sa fillette de trois ans. Et, à la garderie Skidegate de Haida Gwaii, une éducatrice accueille à leur arrivée des parents et des enfants autochtones.

Les SÉGE dans chacun de ces milieux ont des caractéristiques qui leur sont propres tout en partageant beaucoup d'éléments communs. Même s'il y a encore des listes d'attente, les parents, où qu'ils vivent au Canada, savent qu'une place se libérera sous peu. À cause de l'augmentation substantielle du nombre de services, tous les parents, qu'ils soient actifs ou non sur le marché du travail, peuvent dorénavant trouver une place. Et grâce au financement public soutenu pour le fonctionnement des services et leurs activités de base, les frais de garde, beaucoup moins élevés que dans le passé, sont abordables.

En vertu de la nouvelle politique pancanadienne, les provinces, les territoires et les communautés autochtones reçoivent des fonds du gouvernement fédéral. Ils ont tous un plan de développement à long terme préparé avec soin et assorti d'objectifs précis. Pour atteindre ces objectifs, les fonctionnaires provinciaux et territoriaux travaillent en étroite collaboration avec les municipalités, les autorités scolaires, d'autres fournisseurs de services, les associations d'éducatrices et d'éducateurs à la petite enfance, les groupes de parents et les organismes communautaires, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral.



## GESTION PUBLIQUE ACCRUE

Les tarifs versés par les parents et les échelles salariales sont fixés à l'échelle provinciale et les autorités provinciales, municipales et scolaires collaborent plus étroitement de sorte qu'aujourd'hui la gestion des SÉGE s'avère davantage publique. La planification, le développement et le soutien des services offerts aux familles qui choisissent de les utiliser se font à l'échelle locale tout en s'inscrivant dans des plans d'ensemble élaborés par les provinces et les territoires. Les comités de parents ont leur mot à dire sur les grands enjeux, mais l'époque où les parents et les bénévoles devaient récolter des fonds pour couvrir les dépenses de fonctionnement de base de leurs services de garde est révolue.

Même s'il existe encore un bon nombre de services de garde à but non lucratif, de nombreux SÉGE accueillant des enfants de zéro à cinq ans sont maintenant administrés par des conseils scolaires et des municipalités. Ces administrations travaillent en partenariat avec des associations d'éducatrices et d'éducateurs à la petite enfance et d'enseignantes et d'enseignants afin de s'assurer que le programme éducatif et la prestation des services sont basés sur des pratiques exemplaires inclusives et adaptées aux besoins des enfants.

Le secteur des services à but lucratif est demeuré petit et il diminue à mesure que celui des services publics et à but non lucratif prend de l'expansion. Un certain nombre de services à but lucratif ont fermé leurs portes lorsque leurs propriétaires ont pris leur retraite et une poignée d'entre eux ont reçu de l'aide pour intégrer le réseau public des services à but non lucratif. Seuls les services publics, les services à but non lucratif et les services à but lucratif déjà en place sont admissibles au nouveau financement de base.

L'offre de SÉGE réglementés étant plus forte et les services étant plus abordables, le recours des parents à la garde d'enfants non réglementée et sans contrôle public a diminué de façon importante. Bon nombre de responsables de garde en milieu familial non régie font maintenant partie du système réglementé et financé par des deniers publics.

Le mélange de garderies éducatives à temps plein (y compris la maternelle), de prématernelles/jardins d'enfants à temps partiel, de garde en milieu familial, de garde scolaire et de programmes de ressources pour la famille est déterminé à l'échelle locale en vertu d'un processus de planification qui tient compte des besoins

### QU'ENTENDONS-NOUS PAR SÉGE?

Nous utilisons l'expression services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE) à moins de faire expressément référence aux services de garde. L'expression SÉGE exprime une vision à long terme qui englobe tous les services de garde et d'éducation à la petite enfance offerts à temps plein et à temps partiel aux enfants à compter de leur naissance jusqu'à l'âge de fréquentation obligatoire de l'école y compris la garderie, les prématernelles et les jardins d'enfants, la garde en milieu familial régie, la maternelle et les programmes de ressources pour la famille. Ce document soulève aussi la nécessité de fournir des services en dehors des heures de classe aux enfants jusqu'à l'âge de douze ans. En vertu de cette vision, ces services qui jouent de nombreux rôles dans la vie des enfants, de leurs familles et de la société peuvent être mariés de manière à ce que les services de garde, les soins aux enfants et l'éducation à la petite enfance soient indissociables. Comme le démontrent des modèles ailleurs au monde, les SÉGE, peu importe le nom qu'on leur donne, lorsqu'ils sont bien conçus, intègrent tout à la fois et avec succès les soins aux enfants, les services de garde, l'éducation à la petite enfance et les mesures de soutien aux enfants et aux familles.

et des priorités de la collectivité. Partout au Canada, les enfants ont accès à des services intégrés de « garde/soins » et « d'apprentissage/éducation », et ces services disposent des ressources requises pour soutenir les parents dans leur rôle parental. Les modalités particulières de fonctionnement varient d'une province et d'un territoire à l'autre, mais elles sont toutes pensées pour tenir compte des horaires des parents et pour fournir aux enfants des milieux de garde et d'éducation exceptionnels.

## **QUALITÉ AMÉLIORÉE**

La qualité des services s'est améliorée partout au Canada. Les programmes éducatifs sont conçus pour s'adapter aux différents types de services et pour répondre aux préférences locales. Et, on les améliore sur une base régulière. Les enfants qui ont des incapacités et qui sont d'origines culturelles variées sont complètement intégrés et ils reçoivent du soutien additionnel au besoin. Le ratio éducatrice-enfant permet de répondre de façon satisfaisante aux besoins des enfants de tous les groupes d'âge.

Tous les SÉGE sont dotés d'éducatrices et d'éducateurs à la petite enfance dûment formés et leurs approches pédagogiques sont les mêmes, fournissant aux enfants et aux parents un milieu de vie stimulant, accueillant, homogène et confortable. Les programmes offerts en dehors des heures de classe se déroulent principalement dans les écoles et fournissent aux enfants jusqu'à l'âge de douze ans une gamme diversifiée d'activités enrichies adaptées à leur âge. Maintenant, les responsables de garde en milieu familial ont une formation en éducation de la petite enfance et elles ont accès à de l'équipement, des ressources, du soutien et des réseaux. Aussi, comme les fonds publics consacrés aux services de garde réglementés ont augmenté, les honoraires et avantages sociaux des éducatrices en milieu familial reflètent de plus près la valeur de leur travail.

Les éducatrices et éducateurs à la petite enfance doivent détenir un diplôme de niveau postsecondaire avant d'exercer leur profession et les responsables de groupe détiennent un baccalauréat en éducation préscolaire ou plus. Les personnes qui travaillent auprès des jeunes enfants suivent régulièrement du perfectionnement en cours d'emploi. La profession d'éducatrice et d'éducateur à la petite enfance est bien reconnue, le taux de syndicalisation y est élevé, on peut avancer sur le plan professionnel et les salaires sont à l'avenant. Partout au Canada, les services sont de bonne qualité et le moral du personnel est solide. L'époque où le taux de roulement du personnel était élevé est chose du passé.

De nombreux SÉGE sont établis dans des édifices construits pour eux (ou rénovés à cette fin); certains se trouvent dans des écoles primaires ou dans l'enceinte d'écoles primaires. Les garderies sont pensées en fonction de jeunes enfants : les pièces sont agréables et ont une fenestration abondante; les aires de jeux extérieurs sont faciles d'accès; des cuisines y sont aménagées pour que les enfants puissent participer à la préparation des repas; elles ont beaucoup de rangement et d'équipement; et on y trouve des salons réservés au personnel. Des architectes se spécialisent maintenant dans la conception d'édifices et d'environnements extérieurs expressément pour les SÉGE.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont bonifié le congé parental afin de répondre aux besoins variés et aux différentes réalités financières des familles. Les congés, auxquels ont accès tous les nouveaux parents, sont plus flexibles et mieux rémunérés. Il existe aussi un congé payé complémentaire réservé aux nouveaux pères qui doit être pris peu de temps après la naissance de l'enfant. De nombreuses améliorations ont été apportées aux services et aux politiques afin de faciliter la vie des parents affectés à des horaires de travail non usuels. Et les travaux du groupe de travail national créé pour trouver des solutions globales sont bien engagés.

## **VISION COMMUNE. APPROCHES DIFFÉRENTES**

Les SÉGE de 2020 ont d'importants éléments en commun, mais ils ne sont pas tous pareils. Les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones ont créé leurs propres SÉGE en vertu d'un cadre général pancanadien de principes directeurs et de politiques, de mesures législatives, de financement et de mécanismes de rapports publics.

Ainsi, même si dans leurs grandes lignes les services se ressemblent, ceux-ci se distinguent dans leurs particularités : horaires, éventail des services offerts, façon d'intégrer garde, soins et éducation, et différences culturelles. À la garderie Skidegate, par exemple, la culture Haida de la communauté est au cœur du projet éducatif, tandis que l'agence de garde de Markham et son réseau de responsables de garde en milieu familial reflètent la diversité culturelle de cette collectivité. On accorde beaucoup d'importance à l'amélioration continue de la qualité et les approches novatrices et créatives sont soutenues, encouragées et diffusées. C'est ainsi que dans le cadre d'une initiative pancanadienne portant sur les activités en plein air, les centres de la petite enfance de Lac-Etchemin, de Winnipeg et de Joe Batt's Arm mettent à l'essai les « maternelles en forêt » et d'autres activités en plein air, et ils diffusent les résultats de leur expérience.

Même si le programme national de SÉGE est une œuvre inachevée et le sera toujours, il est extrêmement populaire en 2020. Des parents, tous revenus confondus, constatent que leurs enfants sont heureux dans ces services et en retirent des bienfaits. Les différentes collectivités et les élus apprécient leurs avantages pour la société et leur impact positif sur l'économie grâce à la participation accrue des femmes au marché du travail et aux dépenses effectuées localement. Toutes et tous sont fiers de ce programme social tant attendu qui profite à tous les enfants et leurs familles. Lorsque la présidente des États-Unis a fait une tournée du Québec, elle s'est rendue dans un des carrefours communautaires de Lac-Etchemin et elle a rapporté à Washington des idées glanées dans le milieu pour étayer la nouvelle approche en matière de SÉGE qu'elle met de l'avant.

Dans l'ensemble, le programme national de SÉGE s'avère un succès à tous les égards. Décidément, il est ici pour rester.

## **PENSEZ-Y**

- 1. Comment cette vision cadre-t-elle avec la vôtre?**
- 2. En quoi cette vision pourrait-elle changer quelque chose pour les enfants, les parents, les femmes, les éducatrices, votre collectivité, le Canada?**



### Les services de garde, c'est bon pour l'économie

La preuve n'est plus à faire : la création d'un régime pancanadien de garde d'enfants stimulera l'économie à l'avantage de tous et réduira les inégalités économiques.

#### **Les services de garde donnent accès à l'emploi**

Les services de garde favorisent la croissance de l'emploi, surtout l'emploi des femmes. Selon une étude de Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, grâce à la disponibilité de services de garde à faible coût au Québec en 2008, près de 70 000 mères sont entrées sur le marché du travail de plus que si un tel programme n'avait pas existé. Cette participation accrue des femmes au marché du travail a fait augmenter le revenu intérieur (PIB) du Québec de 1,7 %, ou de 5,1 milliards de dollars. Récemment, le Conseil consultatif en matière de croissance économique du ministre des Finances, Bill Morneau, a fait valoir qu'en augmentant le taux de participation des femmes au marché du travail dans l'ensemble du pays pour qu'il corresponde à celui du Québec, on pourrait ajouter 13 milliards de dollars au PIB du Canada. Le Conseil a recommandé de créer un programme universel de garde d'enfants pour réaliser un tel objectif.

#### **Plus de femmes sur le marché du travail, plus de revenus fiscaux**

Les femmes nouvellement sur le marché du travail ont généré de nouveaux revenus fiscaux tant pour la province que pour le fédéral. En même temps, les dépenses gouvernementales visant à augmenter le revenu des familles (p. ex. l'aide sociale) ont diminué. En fait, les avantages financiers du programme de services de garde du Québec ont dépassé l'argent que la Province y a consacré.

## **L'élargissement des services de garde créera des dizaines de milliers d'emplois**

L'économiste Jim Stanford estime qu'un investissement d'un milliard de dollars du PIB du pays dans des services de garde créerait 26 000 nouveaux emplois dans ce secteur. Le même montant investi dans les secteurs pétrolier et gazier se traduirait par seulement 650 emplois. En outre, le genre de régime de services de garde que nous souhaitons créerait des emplois sûrs et convenablement payés dans les secteurs public et à but non lucratif.

## **Les services de garde aident à réduire les inégalités économiques**

Les parents doivent avoir accès à des services de garde pour pouvoir profiter pleinement des possibilités de formation et d'emploi. Lorsque ces services ne sont pas accessibles, trop chers ou peu fiables, ce sont presque toujours les mères (qui gagnent le moins) qui prennent un congé, réduisent leurs heures de travail ou cessent de travailler. Ces femmes subissent alors des conséquences économiques à long terme, même souvent jusqu'à leur retraite parce qu'elles n'ont pu contribuer au maximum à leur pension.



## Des services de garde de qualité, le Canada en a les moyens, pas les parents

### **Les frais de garderie sont exorbitants et continuent d'augmenter**

Le Centre canadien de politiques alternatives estime que les frais de garderie ont augmenté en moyenne de plus de 8 % depuis 2014 — c'est trois fois le taux de l'inflation. Dans toutes les provinces sauf le Québec, les frais de garde mensuels pour tous les groupes d'âges viennent au deuxième rang des dépenses de la plupart des ménages, tout de suite après le loyer ou l'hypothèque. Selon une récente étude internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les familles dans les pays industrialisés consacrent en moyenne 13 % de leur revenu aux frais de garderie. Au Canada, les familles consacrent près du quart de leur revenu à ces frais —, mais seulement 4,4 % en Suède.

### **La qualité des services ne doit pas dépendre des frais aux usagers**

Au Canada, les services de garde ne sont pas vus comme un service public, mais comme des services qu'on peut vendre et acheter. Les gouvernements provinciaux et territoriaux interviennent en adoptant des normes au moyen de lois et de règlements. Ils offrent aussi un certain soutien financier, habituellement sous la forme d'une subvention aux frais pour les parents à faible revenu. Dans quelques provinces, les fournisseurs de services bénéficient aussi d'un financement public. Cependant, les fournisseurs dépendent en général des frais aux usagers pour fonctionner. Lorsque les fournisseurs améliorent la qualité des soins (en augmentant les salaires du personnel, par exemple), les frais aux usagers augmentent, ce qui réduit l'abordabilité des services. Autrement dit, en raison de la démarche morcelée et fondée sur les forces du marché qui existe au Canada en matière de garde d'enfants, la qualité des services vient au détriment de l'accessibilité et de l'abordabilité. La seule solution à ce

problème : retirer les services de garde du marché et amener les gouvernements à financer entièrement les garderies comme un service public et à assurer à tous les parents le même accès à des programmes de grande qualité. On pourrait tout de même demander aux parents de contribuer aux coûts du soin de leurs enfants, mais leur apport devrait être cohérent avec leur revenu.

### **Le Canada a les moyens, pas les parents**

Il est indéniable que la création d'un régime de services de garde entièrement financé par l'État coûtera cher. Nous ne demandons pas que cela se fasse du jour au lendemain. Un régime qui offre des places abordables en garderie à tous les parents qui souhaitent se prévaloir d'un tel service peut devenir réalité en augmentant l'investissement de l'État chaque année pendant 10 ans. Les provinces, les territoires et le fédéral pourraient se partager les coûts puisque l'accès à des services de garde génère des avantages économiques considérables pour les deux ordres de gouvernement. À l'heure actuelle, les dépenses gouvernementales dans les services publics n'ont jamais été aussi faibles par rapport à la taille de notre économie. En même temps, les ménages n'ont jamais été aussi endettés. Les gouvernements ont bien plus les moyens de payer les services de garde d'enfants que les familles prises individuellement.

## Données détaillées

**TABLERAU 1** Frais de garde médians par garderie et service de garde en milieu familial

Ville	Province	Frais mensuels, tous (médiane)			Frais mensuels, garderie (médiane)			Frais mensuels, milieu familial (médiane)		
		Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Nourrissons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire
Vancouver	Colombie-Britannique	1 321 \$	1 325 \$	950 \$	1 325 \$	1 325 \$	950 \$	1 100 \$	1 080 \$	1 000 \$
Richmond	Colombie-Britannique	1 200 \$	1 210 \$	875 \$	1 235 \$	1 294 \$	875 \$	900 \$	859 \$	800 \$
Burnaby	Colombie-Britannique	1 200 \$	1 200 \$	850 \$	1 250 \$	1 240 \$	855 \$	950 \$	925 \$	850 \$
Surrey	Colombie-Britannique	995 \$	950 \$	750 \$	1 200 \$	1 200 \$	737 \$	814 \$	800 \$	760 \$
Calgary	Alberta	1 102 \$	1 050 \$	1 010 \$	1 260 \$	1 150 \$	1 040 \$	850 \$	850 \$	850 \$
Edmonton	Alberta	835 \$	835 \$	825 \$	985 \$	865 \$	825 \$	790 \$	790 \$	790 \$
Saskatoon	Saskatchewan	850 \$	750 \$	695 \$	855 \$	745 \$	695 \$	800 \$	750 \$	675 \$
Regina	Saskatchewan	785 \$	620 \$	570 \$	800 \$	615 \$	565 \$	700 \$	650 \$	595 \$
Winnipeg	Manitoba	651 \$	451 \$	451 \$	651 \$	451 \$	451 \$	482 \$	395 \$	395 \$
Windsor	Ontario	977 \$	846 \$	749 \$	977 \$	846 \$	749 \$	868 \$	868 \$	738 \$
London	Ontario	1 128 \$	1 075 \$	977 \$	1 150 \$	1 085 \$	987 \$	933 \$	933 \$	868 \$
Kitchener	Ontario	1 320 \$	1 140 \$	1 031 \$	1 365 \$	1 215 \$	1 031 \$	1 085 \$	1 085 \$	651 \$

<b>Hamilton</b>	Ontario	1 150 \$	1 020 \$	900 \$	1 302 \$	1 063 \$	900 \$	856 \$	856 \$	856 \$	856 \$
<b>Brampton</b>	Ontario	994 \$	1 085 \$	955 \$	1 389 \$	1 100 \$	986 \$	994 \$	994 \$	994 \$	792 \$
<b>Mississauga</b>	Ontario	1 330 \$	1 111 \$	986 \$	1 384 \$	1 164 \$	995 \$	911 \$	911 \$	911 \$	651 \$
<b>Vaughan</b>	Ontario	1 363 \$	1 130 \$	1 005 \$	1 367 \$	1 135 \$	1 005 \$	1 042 \$	1 042 \$	1 042 \$	911 \$
<b>Toronto</b>	Ontario	1 649 \$	1 375 \$	1 150 \$	1 736 \$	1 400 \$	1 150 \$	1 107 \$	1 107 \$	1 107 \$	911 \$
<b>Markham</b>	Ontario	1 454 \$	1 137 \$	996 \$	1 454 \$	1 137 \$	996 \$	738 \$	738 \$	738 \$	738 \$
<b>Ottawa</b>	Ontario	990 \$	1 074 \$	990 \$	1 600 \$	1 250 \$	1 049 \$	977 \$	977 \$	977 \$	977 \$
<b>Gatineau</b>	Québec	179 \$	179 \$	179 \$							
<b>Laval</b>	Québec	179 \$	179 \$	179 \$							
<b>Montréal</b>	Québec	164 \$	164 \$	164 \$							
<b>Longueuil</b>	Québec	179 \$	179 \$	179 \$							
<b>Québec</b>	Québec	179 \$	179 \$	179 \$							
<b>Saint John</b>	Nouveau-Brunswick	864 \$	738 \$	681 \$	864 \$	738 \$	690 \$	846 \$	687 \$	687 \$	651 \$
<b>Halifax</b>	Nouvelle-Écosse	902 \$	820 \$	803 \$	902 \$	820 \$	803 \$	902 \$	820 \$	820 \$	803 \$
<b>Charlottetown</b>	Île-du-Prince-Édouard	738 \$	608 \$	586 \$							
<b>St John's</b>	Terre-Neuve-et-Labrador	1 085 \$	868 \$	890 \$	1 400 \$	977 \$	911 \$	1 085 \$	868 \$	868 \$	868 \$

À noter les frais de garde pour les villes du Québec sont calculés d'après le revenu médian des familles avec jeunes enfants dans chaque ville.

## Les services de garde, c'est particulièrement important pour les femmes

### **Encore en 2017, ce sont les femmes qui s'occupent surtout des enfants**

La garde des enfants n'est pas une question qui concerne seulement les femmes, mais il reste que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à assumer la responsabilité première du soin des jeunes enfants. Par conséquent, tout changement dans les politiques sur les services de garde aura un effet direct et disproportionnel sur les femmes.

Il y a de nombreuses raisons discriminatoires qui expliquent pourquoi ce sont principalement les mères qui s'occupent des enfants, notamment des raisons financières. Les femmes qui travaillent gagnent en moyenne 30 % de moins que les hommes. Si, par manque d'un service de garde ou d'un congé parental payé, l'un des parents doit rester à la maison avec les enfants, ce parent est presque toujours la mère, car les familles ne peuvent se priver de la plus grosse partie de leur revenu.

### **Les services de garde sont une voie d'accès à l'égalité**

Il y a presque 50 ans, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada a recommandé l'instauration d'un système national de services de garde. Il y a plus de 30 ans, on pouvait lire dans le rapport de la Commission sur l'égalité en matière d'emploi (la Commission Abella) que « [l]a création de services de soins aux enfants est une voie d'accès critique à l'égalité des mères de famille en matière d'emploi. » Ce qui était clair à l'époque l'est encore aujourd'hui : les possibilités des mères en matière de formation et de carrière dépendent de leurs responsabilités parentales, alors que ce n'est pas le cas pour les pères. Un manque de services de garde abordables et de qualité pénalise beaucoup plus les

femmes que les hommes. Ce sont les mères qui sont privées de salaire et de contributions aux fins de la pension, qui manquent du travail, qui ratent des promotions ou encore qui sont privées d'un emploi (surtout un emploi à temps plein) lorsqu'elles ne trouvent pas à faire garder leurs enfants ou que les services sont trop chers. Au Québec, la proportion des mères qui faisaient partie d'une famille biparentale et qui travaillaient a augmenté de 21 % lorsqu'on a mis en œuvre le programme de services de garde en 1997, ce qui est plus de fois la moyenne nationale (Susan Prentice, *Tackling Children's and Women's Poverty*). Le taux de participation des femmes au marché du travail au Canada augmente constamment même en l'absence d'un régime public de services de garde, mais il est beaucoup plus bas que dans des pays comme la Norvège, la Suède ou le Danemark, qui ont tous une solide politique de la famille.

## **Travailleuses en garderie**

La main-d'œuvre des garderies est majoritairement féminine. Malgré toute la formation et toutes les compétences qu'elles doivent avoir, les éducatrices sont mal payées, ont de mauvaises conditions de travail et bénéficient de peu d'avantages. Un régime public de services de garde pourrait changer les choses, car on pourrait alors déterminer les conditions de travail et les salaires des éducatrices en fonction de la valeur de leur travail et non pas en fonction des revenus que rapportent les frais que paient les parents.



## Les services de garde, c'est bon pour TOUS les enfants et TOUS les parents

D'importants décideurs, y compris le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, préconisent une approche « ciblée » plutôt qu'une approche universelle pour améliorer l'abordabilité des services de garde. Dans une entrevue à la CBC en septembre 2016, M. Duclos a déclaré que le gouvernement veut cibler les investissements dans l'éducation et la garde des jeunes enfants pour qu'ils profitent le plus aux familles qui ont le plus besoin d'aide, car les ressources de tous les gouvernements, y compris le gouvernement fédéral, sont limitées. Pourtant, de nombreuses recherches et analyses des politiques confirment les bienfaits d'un régime public de services de garde qui assure l'accessibilité des services à toutes les familles. Voici en grandes lignes des principaux arguments en faveur des programmes universels de services de garde d'enfants<sup>1</sup> :

1. Des programmes d'éducation et de garde des jeunes enfants de qualité sont bénéfiques à tous les enfants, peu importe leurs habiletés, leur situation économique, leur culture ou leur langue et peu importe que leurs parents soient ou non sur le marché du travail ou aux études ou qu'ils travaillent des heures atypiques. En même temps que des recherches réalisées aux États-Unis indiquent que des services de garde de bonne qualité sont plus bénéfiques pour les enfants vulnérables, des données solides démontrent que des services de qualité médiocre peuvent nuire à tous les enfants.

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur les services de garde universels, voir le document *Des services de garde pour nous tous et toutes : des services de garde universels pour l'ensemble des Canadiens en 2020* rédigé par Anderson, Ballantyne et Friendly pour le Centre canadien de politiques alternatives ([https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2016/12/Des\\_services\\_de\\_garde\\_pour\\_nous\\_tous\\_et\\_toutes.pdf](https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2016/12/Des_services_de_garde_pour_nous_tous_et_toutes.pdf))

2. La pénurie de services d'éducation et de garde des jeunes enfants est un problème pour les parents et pour les enfants, peu importe le revenu familial.
3. Les services universels à la petite enfance favorisent le regroupement d'enfants en provenance de divers milieux au lieu de contribuer à l'exclusion sociale. De plus, des études ont démontré qu'un programme universel qui permet d'offrir des services socio-économiquement « mixtes » est plus bénéfique pour les enfants défavorisés qu'un programme ciblé.
4. Souvent, les services destinés aux pauvres sont synonymes de services médiocres. Les services universels, par contre, sont de meilleure qualité, car ils nécessitent une aide publique plus soutenue.
5. Les enfants susceptibles de développer des problèmes de comportement ou des difficultés d'apprentissage se trouvent dans toutes les strates socioéconomiques — ils ne sont pas confinés à certaines zones géographiques. Ainsi, des programmes ciblés risquent de ne pas atteindre les enfants vulnérables qui ne se trouvent pas dans la région ou la population ciblée.
6. Le financement des services de garde sous la forme de subventions aux familles en fonction du revenu ne donne pas lieu à un système global de services de garde de qualité. Le financement public doit plutôt être dirigé vers la prestation des services comme telle. Il faut financer directement les fournisseurs de services de garde, la formation, le recrutement et le maintien en place de personnes qualifiées ainsi que les infrastructures.
7. Un régime universel peut quand même prioriser les enfants défavorisés ou marginalisés en allouant des fonds supplémentaires aux garderies fréquentées par des enfants pauvres ou ayant des besoins éducationnels spécifiques.

## Campagne de l'AFPC sur les services de garde

### Buts

- Obtenir une entente fédérale-provinciale territoriale sur l'éducation et la garde des jeunes enfants. Les deux paliers de gouvernement doivent coopérer pour bâtir et financer un programme universel. Les services de garde d'enfants doivent être de qualité, abordables, accessibles et intégrateurs.
- Obtenir un régime de services de garde de qualité et abordables géré par les communautés autochtones et répondant à leurs besoins et à leurs aspirations.



### Nos demandes aux provinces, aux territoires et au fédéral

- Augmenter graduellement et de façon importante les dépenses publiques pour les services de garderie chaque année pendant dix ans — Après dix ans, les hausses budgétaires pourront suivre le rythme de l'augmentation des coûts et de la croissance économique.
- Axer le financement public vers la prestation des services comme telle, par exemple un financement de base des programmes suffisant pour offrir des services de garde de qualité et un bon milieu d'apprentissage et de soin et pour rémunérer convenablement le personnel.
- Assurer l'abordabilité des services de garde — L'accès à des services de garde ne doit plus dépendre de la capacité de payer et de l'admissibilité à une subvention. Les frais de garde doivent refléter les moyens des parents.
- Cesser de financer le développement du secteur des garderies non agréées à but lucratif.
- Tenir compte de la diversité culturelle et linguistique des populations et de la diversité des familles.
- Inclure pleinement les enfants et les parents ayant un handicap.
- Instaurer un régime planifié et géré par l'État qui rend des comptes à la population.

## Fonctionnement de la campagne

- L'AFPC mène sa campagne avec d'autres organismes en collaboration de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance (ACPSGE) et de ses pendants provinciaux. L'union fait la force!
- Chacune des sept régions de l'AFPC adopte un plan régional pour promouvoir la campagne nationale dans leur région respective.
- L'agente de l'AFPC chargée de la campagne travaille avec d'autres parties prenantes pour exécuter la stratégie de la campagne.
- Le site Web de l'ACPSGE servira de centre d'information en ligne pour la campagne de l'AFPC.
- Notre objectif en 2017 est de récolter la signature de 20 000 membres en appui à notre la campagne.
- À divers moments de l'année, nous solliciterons l'action des membres sous diverses formes : faire pression sur les parlementaires par courriel, par téléphone ou en personne; participer à des activités publiques et à des rassemblements; participer à d'autres types d'action politique; etc.